



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Fonctionnement: Centre

Question écrite n° 35975

Texte de la question

M Jean-Pierre Sueur appelle l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur l'important déficit en postes de personnels administratifs, techniciens, ouvriers et de service qui caractérise l'academie d'Orleans-Tours. Ce déficit en postes entraîne une surcharge importante de travail pour ces personnels ; il ne leur permet pas de bénéficier des heures de formation permanente qui sont pourtant nécessaires au moment où de nouveaux matériels informatiques sont mis en place. Il lui demande, en conséquence, quelles dispositions il compte prendre pour doter cette academie des postes qui lui sont absolument nécessaires pour faire face aux prochaines rentrées scolaires dans des conditions convenables.

Texte de la réponse

Reponse. - La poursuite de la politique gouvernementale de réduction des dépenses de l'Etat et de modernisation de l'administration n'a pas permis d'envisager, en 1988, la création d'emplois nouveaux de personnel non enseignant dans les services académiques et les établissements scolaires. Mais un ensemble de mesures a été mis en œuvre pour moderniser les services en améliorant leur organisation, en simplifiant certaines tâches, en les dotant d'équipements performants. Les efforts engagés dans le domaine des technologies nouvelles (informatique, bureautique) sont développés et des études d'organisation ont été entreprises pour améliorer le fonctionnement de l'administration. La politique de modernisation du ministère de l'éducation nationale passe aussi par la formation. Le budget 1988 consacre à la formation des personnels non enseignants plus de 36 000 000 F dont 16 000 000 F sont destinés aux formations à l'informatique. Pour sa part, le centre académique de formation administrative d'Orleans-Tours a reçu en 1987 une dotation de 955 000 francs, dotation qui sera reconduite en 1988. En outre, une enveloppe spécifique représentant environ 10 p 100 de la dotation globale sera affectée au financement « d'actions d'orientation ». Cette initiative vise à améliorer la qualité de la formation et à favoriser les innovations. L'academie d'Orleans-Tours se trouve engagée à ce titre dans un programme de formation au contrôle de gestion et dans le domaine de l'ingénierie de la formation.

Données clés

Auteur : [M. Sueur Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35975

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1988, page 413

Réponse publiée le : 21 mars 1988, page 1284